

Annexe aux plans d'études
de la Faculté des sciences et de médecine

Modalités d'évaluation des UE

- des sciences de l'environnement

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 30.05.2022
Version révisée du 15.04.2024

1 Introduction

Cette annexe décrit les conditions d'évaluation des Unités d'enseignement (UE) qui sont sous la responsabilité de l'Unifr Environmental sciences and humanities Institute : des UE des branches complémentaires au niveau bachelor en sciences de l'environnement et humanités environnementales, ainsi que des UE au niveau master en sciences de l'environnement et humanités environnementales. Elle complète les différents plans d'études où apparaissent des UE avec le code "SSE.0nnnn".

2 Évaluations des unités d'enseignement

L'évaluation des excursions se fait sur la base de critères énoncés en début de semestre. L'évaluation des cours se fait par des épreuves orales ou écrites dont la durée est fixée dans la présente annexe. Les épreuves se déroulent, en général, durant trois sessions d'examens (hiver, été, automne). Pour chaque épreuve, l'étudiant-e s'inscrit dans les délais prescrits selon la procédure on-line dans le portail d'étudiant-e-s MyUniFR (<https://my.unifr.ch>) accessible avec le compte personnel et le mot de passe fournis par l'Université. Dans le cas d'épreuve en fin de cours, des consignes sont communiquées durant le semestre. L'épreuve porte sur la matière de l'UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par le Département et/ou par l'enseignant responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée une seule fois et au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

3 Bases réglementaires

Le présent document sert d'annexe aux plans d'études suivants :

- Plan d'étude du Master of Sciences en sciences de l'environnement et humanités environnementales.
- Plan d'étude de la branche complémentaire de master en sciences de l'environnement et humanités environnementales
- Plan d'études des branches complémentaires de bachelor en sciences de l'environnement.
- Autres plans d'étude dans lesquels les UE listées dans ce document apparaissent.

Il est soumis au *Règlement pour l'obtention des Bachelor of Science et des Master of Science*.

Tous ces documents sont accessibles à partir de <http://www.unifr.ch/scimed/fr/plans>.

4 Modalités d'évaluation

Avec l'accord écrit de l'étudiant-e, il peut être procédé à un changement des modalités d'examen. Ceci s'applique en particulier lorsqu'un-e étudiant-e est seul-e à se présenter à une épreuve écrite. Le/la responsable du programme peut proposer à l'étudiant-e (réponse écrite requise) que l'épreuve écrite soit remplacée par une épreuve orale.

Code	Unité d'enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation
SSE.00101	Cours de base en sciences de l'environnement : Écologie	3	Épreuve écrite de 90 min.
SSE.00102	Cours de base en sciences de l'environnement : Économie et droit de l'environnement	3	Épreuve écrite de 90 min.
SSE.00103	Cours de base en sciences de l'environnement : Ressources	3	Épreuve écrite de 90 min.
SSE.00104	Cours de base en sciences de l'environnement : Éthique de l'environnement	3	Épreuve écrite de 90 min.
SSE.00116	Exemples concrets de durabilité : excursions en sciences de l'environnement	3	Participation active aux séances de préparation et de suivi et rapport de réflexion écrit (date limite : 15.7.)
SSE.00130	Environnement et habitat : une approche anthropologique	3	Épreuve écrite de 90 min.
SSE.00144	Les enjeux du développement durable I	3	Participation active au séminaire et rapport de priorisation. (Délai : 15.1.)
SSE.00142	Les enjeux du développement durable II	1	Présence obligatoire (2 absences autorisées)
SSE.00153	Stage dans le domaine de l'environnement	9	Stage de minimum 5 semaines et rapport selon un accord entre l'étudiant-e et le/la responsable des Sciences de l'environnement. (Délai : 1 ^{er} jour de chaque session d'examen)
SSE.00211	Ethique et pratique environnementale	3	Travail de séminaire écrit (Délai : 15.7)
SSE.00220	L'éthique environnementale au premier plan	3	Travail de séminaire écrit (Délai : 15.1.)
SSE.00230	Principles of environmental ethics I	3	Épreuve orale de 20 minutes (en anglais)
SSE.00231	Principles of environmental ethics II	1	Présence obligatoire (2 absences autorisées)
SSE.00240	Éthique et politique pour l'environnement	3	Travail de séminaire écrit (Délai : 15.1)
SSE.00250	Responsibility in green political theory I	3	Épreuve orale de 20 minutes (en anglais)
SSE.00251	Responsibility in green political theory II	1	Présence obligatoire (2 absences autorisées)
SSE.00420	Justice in managing environmental challenges	3	Taught in autumn semester: Oral exam of 30 minutes. Taught in spring semester: Written seminar paper (deadline: 15.7.)
SSE.00432	Principles of environmental ethics (advanced), including reading seminar	6	Written exam of 90 minutes in English
SSE.00433	Principles of environmental ethics (advanced)	3	Oral exam of 30 minutes in English
SSE.00450	Responsibilities for sustainability	3	Taught in autumn semester: Oral examination of 30 minutes. Taught in spring semester: Written seminar paper (deadline: 31.7.)
SSE.00452	Responsibility in green political theory (advanced), including reading seminar	6	Written exam of 90 minutes in English
SSE.00453	Responsibility in green political theory (advanced)	3	Oral exam of 30 minutes in English
SSE.00455	Environmental Ethics for the Anthropocene	3	Taught in autumn semester: Oral examination of 30 minutes. Taught in spring semester: Written seminar paper (deadline: 15.7.)

Annexe aux plans d'études en Sciences de l'environnement

SSE.00460	Master thesis colloquia	6	Regular attendance during the whole duration of writing the master thesis, presentation of beginning and final stages of the thesis
SSE.00461	Master thesis	24	Thesis according to the current master thesis requirements and specifications
SSE.00470	Case Studies in Environmental Sustainability	3	Two case reports on two different cases: the first one as a group work, the second one as individual work
